

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

2EME REUNION DE 2017

Séance du 28 juin 2017

CD20170628_7

id. 3296

L'an deux mille dix sept, le vingt huit juin , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BAYLET, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BEQ (pouvoir à Mme TURELLA-BAYOL), M. BESIERS (pouvoir à Mme COLOMBIE)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum :16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE
ET DE LA FAMILLE**

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée, le compte administratif 2016 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, tel qu'il a été approuvé par la commission de surveillance de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **214 263,16 €** qui se décompose comme suit :

- INVESTISSEMENT

Recettes	176 188,92 €
Excédent 2015.....	266 647,20 €
Dépenses	44 410,95 €
Sous-Total.....	398 425,17 €
Restes à réaliser en dépenses.....	352 308,00 €
Excédent d'investissement	46 117,17 €

- FONCTIONNEMENT

Recettes	1 717 676,56 €
Excédent 2015	94 868,37 €
Dépenses	1 644 398,94 €
Excédent de fonctionnement	168 145,99 €

L'excédent d'investissement de 398 425,17 € sera repris lors de la prochaine décision modificative de 2017 ainsi que les restes à réaliser.

L'excédent de fonctionnement de 168 145,99 € sera repris comme suit:

- 80 000 € dans le projet de décision modificative de 2017 pour le financement de l'investissement;
- 20 000 € dans le projet de décision modificative de 2017 pour le financement des mesures d'exploitation;
- 68 145,99 € dans le budget prévisionnel 2018, en atténuation des dépenses d'exploitation.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le compte de gestion 2016 du Payeur départemental concernant le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille ;
- Approuve le compte administratif 2016 du Centre départemental de l'enfance et de la famille lequel fait apparaître un excédent global de 214 263,16 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;
- Approuve l'affectation des résultats 2016 telle que proposée.

Nombre de votants : 29

Adopté à l'unanimité.

Hors de la présence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental, et sous la présidence de Madame Marie-José MAURIÉGE, 1ère Vice-Présidente du Conseil départemental.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC